

## **Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques**

Session plénière du 20 décembre 2019

Délibération 04-002 : rapport annuel sur la situation du Département en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

### **Intervention de Christian PETCHOT-BACQUÉ**

*Conseiller départemental des Vallées de l'Ousse et du Lagoin*

*Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Contre toute attente, mais conformément aux apparences, ce n'est pas une femme qui a été choisie par notre groupe pour intervenir sur le rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Je ne suis pas spécialiste en la question mais je pense que le groupe a dû me choisir sur la base de deux expériences en la matière :

La 1<sup>ère</sup> au conseil municipal de Lagos puisque sur 11 conseillers municipaux, nous sommes 6 femmes, dont la 1<sup>ère</sup> adjointe et 5 hommes dont le maire. Ce qui n'a pas changé radicalement le conseil municipal, je vous rassure, ce n'est pas plus difficile, et ce n'est pas plus facile non plus. En fait c'est bien pareil.

La 2<sup>ème</sup> expérience était au Mexique, dans le cadre d'une coopération, quand une sénatrice mexicaine a souhaité me poser une question sur la parité. Ouh, lui dis-je, je ne suis pas spécialiste en la matière, vraiment et j'aimerais autant une autre question.

Voulez-vous une question sur les scoubidous ?

Les scoubidous ? m'étonnai-je

Oui, comment vous les faites en France, si la mode a duré, si elle est revenue.

Pfouuuuuu, m'exclamais-je, mais je m'y connais encore moins en scoubidous.

je préfère encore la question sur la parité, quelle est-elle ?

Et bien, me dit alors la Sénatrice mexicaine, je me demandais comment les hommes politiques français avaient pu voter une loi sur la parité accordant 50 % de sièges aux femmes.

Sincèrement, Madame la Sénatrice, lui répondis-je, je ne fréquente pas beaucoup les couloirs de l'assemblée nationale, ni ceux du Sénat mais je peux supposer que c'est au vu de la forte progression des femmes dans les différentes élections successives, que les hommes ont dû commencer à craindre

de perdre une grosse majorité des fonctions électives et qu'ils ont alors décidé de voter une parité à 50 % pour limiter cette progression.

Ah si ! fit-elle, étonnée, avant de se perdre dans ses pensées.....

Je ne sais pas si elle m'a cru ou pas mais je suppose aujourd'hui que c'est du fait de ces deux expériences, à Lagos et au Mexique, que le groupe m'a choisi pour cette intervention sur le rapport annuel, donc, de la situation du Département en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est un sujet important dont nous discutons ici. En étudiant le dossier, je me suis rappelé qu'effectivement, notre Président de la République lui-même avait décrété que l'égalité entre les femmes et les hommes était une « grande cause nationale ».

Cela devrait nous parler, à nous et à vous, et nous inciter, à tous, à faire davantage d'efforts.

Parce que franchement, s'il est vrai qu'on ne peut pas tout vous reprocher, s'il y a bien des tendances de fond et des combats de longue haleine pour parvenir à cette égalité réelle, il faut quand même avouer que sur certains points, notre collectivité pourrait montrer l'exemple !

Alors, j'ai lu que nous avons signé en 2013 une charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale et je me suis dit : Très bien.

J'ai lu aussi que nous allions sensibiliser les agents et les élus à l'égalité femmes-hommes et je me suis dit : Excellent.

J'ai lu également avec attention que nous avons un programme d'actions pour intégrer l'égalité femmes-hommes dans les coopérations transfrontalières du département et je me suis dit : Merveilleux.

Mais.....je me demande aussi si pour certains, – pas moi, bien sûr – ces mesures ne faisaient pas un peu gadget. On pourrait presque donner l'impression qu'on bricole, qu'on fait du scoubidou, comme au Mexique, et qu'on passe à côté des vrais enjeux.

Car j'ai lu aussi que dans notre collectivité, les 5 postes de direction générale étaient tous occupés par des hommes ! 5 hommes compétents, assurément et qui ne sont nullement mis en cause dans mes propos. Mais je me souviens pourtant de l'époque pas si lointaine où j'étais questeur, et où la Direction comptait 3 hommes....et 3 femmes. D'ailleurs, à bien réfléchir, je me demande si en définitive, ce n'est pas la raison pour laquelle le groupe m'a collé à cette intervention.....

J'ai encore lu que parmi les 35 postes de direction, 75% d'entre eux sont occupés par des hommes.

Et là, quand je relis, r.e.l.i.s, les deux paragraphes, celui des 5 DGA masculins et celui des 75 % de postes de direction masculins, et que je les relie, r.e.l.i.e, au paragraphe suivant, qui traite des rémunérations et des régimes indemnitaires, je comprends mieux pourquoi on voit chez nous au Conseil Départemental, la même chose que ce que l'on entend régulièrement au niveau national et que j'avais du mal à comprendre mais que je comprends pleinement à présent, que la question est beaucoup plus sérieuse qu'il n'y paraît et que les inégalités salariales sont absolument effarantes : puisque dans notre propre collectivité, du coup, un homme contractuel de catégorie A perçoit des primes à hauteur de 35 % de son salaire alors qu'une femme contractuelle de catégorie A ne perçoit ces mêmes primes qu'à hauteur de 15 % de son salaire.

Par ailleurs, il y a des aspects sur lesquels je trouve qu'on devrait être plus innovants, par exemple, celui du télé-travail, qu'on pourrait s'étonner de voir dans un rapport sur l'égalité femmes-hommes, puisque il fait simplement état d'une plus grande utilisation du télétravail par les femmes (81 % des télétravailleurs sont des télé-travailleuses). Est-ce que cela veut dire que ce sont principalement des femmes qui habitent loin ? Que ce sont principalement des femmes qui ont besoin de temps pour aller déposer les enfants à l'école le matin et les récupérer le soir ? C'est peut-être une réalité, mais alors, dans une politique d'égalité hommes-femmes, peut-être faudrait-il chercher à corriger ces inégalités plutôt que de se contenter de les constater et les perpétuer, et donc plutôt encourager les hommes à faire eux aussi du télétravail, pour mieux partager les temps de vie familiale et les temps de travail.

Enfin et j'en termine, au-delà de ces questions, sur un sujet plus grave, et parfois, malheureusement, tragique. Je parle des violences faites aux femmes. On est là, sur des questions qui sont au cœur des compétences départementales, et sur lesquelles nous avons la possibilité d'agir avec nos services de solidarité.

J'ai noté que nous participions à des manifestations, et c'est très bien.

Mais est-ce vraiment suffisant ?

Nos équipes nous font remonter qu'elles ont besoin d'être formées et accompagnées sur la prise en charge des violences conjugales, qui concernent parfois aussi, malheureusement, des enfants, victimes indirectes de ces violences.

Allons-nous avoir des actions de formation et de sensibilisation envers nos personnels et nos partenaires, sur de tels sujets ?

Merci pour votre attention.

Christian Petchot-Bacqué